

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant 707253 NB Inc.		Date d'inspection Le 30 avril 2026
Nom de l'établissement Garderie au pays des merveilles 2		Numéro de permis 2019574
Adresse 162 chemin Cormier Village Grand-Barachois NB E4P 7A4		Numéro de téléphone (506) 532-9536
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 15	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Veronique Berube	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.	21	14 mai 2026	
Commentaires: La Mentore en Assurance de la Qualité observe que les activités quotidiennes n'ont pas été planifiées depuis le mois de février. Les activités quotidiennes doivent être planifiées et documentées.			
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	30 avr. 2026	30 avr. 2026
Commentaires: La Mentore en Assurance de la Qualité observe une bouteille de produit pour laver les autos sur le comptoir dans la salle de classe. L'exploitante informe la Mentore en Assurance de la Qualité que la bouteille avait été utilisée pour laver une voiture en dehors des heures de la garderie. L'exploitante a barré la bouteille dans l'endroit désigné pour les produits toxiques et entretien ménagé. La lacune est maintenant conforme.			

### Commentaires généraux

La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux en matinée afin d'effectuer une inspection de surveillance. Le ratio fut respecté pendant l'inspection.

Le Mentore en Assurance de la Qualité a observé les éléments suivants:

- Les activités quotidiennes
- La routine quotidienne
- L'aire de jeu intérieur et le matériel
- Les salles de bains
- L'espace de rangement
- Les effets personnels

La Mentore en Assurance de la Qualité a eu une discussion avec l'exploitante au sujet des effets personnels qui doivent être identifiés avec le nom des enfants. Les boîtes à dîner et les bouteilles d'eau doivent être identifiées avec le nom de l'enfant.

La Mentore en Assurance de la Qualité observe les enfants manger leur collation du matin (boîte à dîner). Les

Commentaires généraux

enfants ont ensuite fait la transition dans l'aire de jeux extérieure. La Mentore en Assurance a observé les enfants jouer avec un jeu géant de devine mon personnage ' Guess Who' et 'connect 4'. Les après-classes avaient une journée de congé, donc les enfants étaient présents pour la pleine journée.

original signé par  
Veronique Berube

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 30 avril 2026

Date

original signé par  
Christine Gallant

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 30 avril 2026

Date

*"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"*